

Arboviroses – Le moustique tigre en Occitanie 2024



Sensibilisation des
Professionnels de santé
Mardi 11 juin 2024

Betty ZUMBO

Directrice adjointe de la Santé Publique en charge de la Politique de Prévention,
Responsable du Pôle Santé Environnement Direction de la santé Publique

Réalisation : JS DEHECQ



Le moustique tigre en Occitanie 2024



- *Qui suis-je ?*
- *Quelle lutte autour des cas ?*
- *Quelles recommandations ?*
- *La prévention et gestes à éviter...*

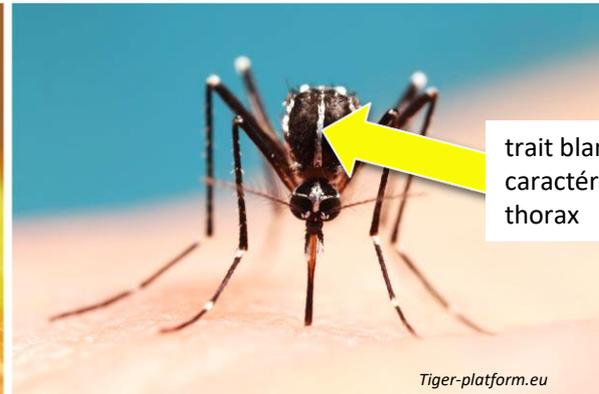
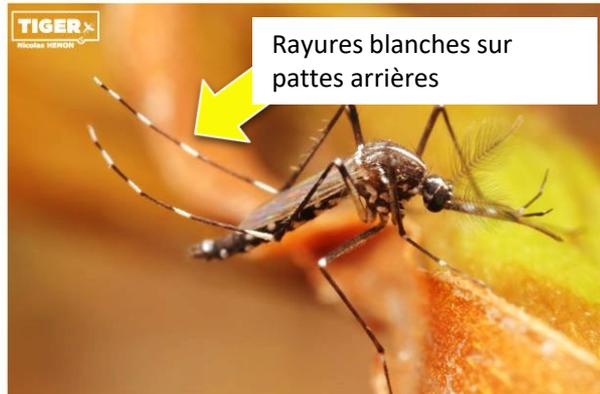
Le moustique tigre *Aedes albopictus*



+70 espèces en France
mais ennemi public n°1

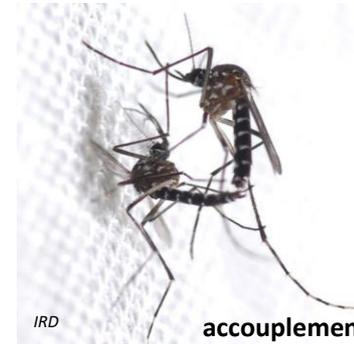
=

Moustique tigre
Aedes albopictus

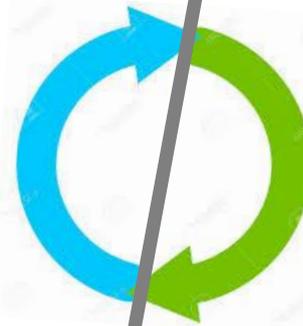


Le moustique tigre *Aedes albopictus*

stade nymphe 24h



eau



air



ARS Réunion

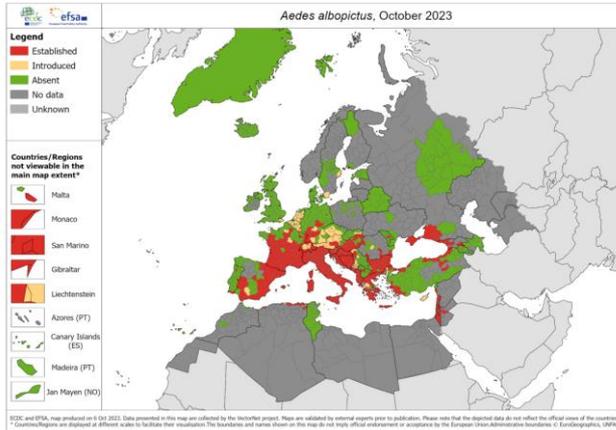


Œufs (< 1 mm)



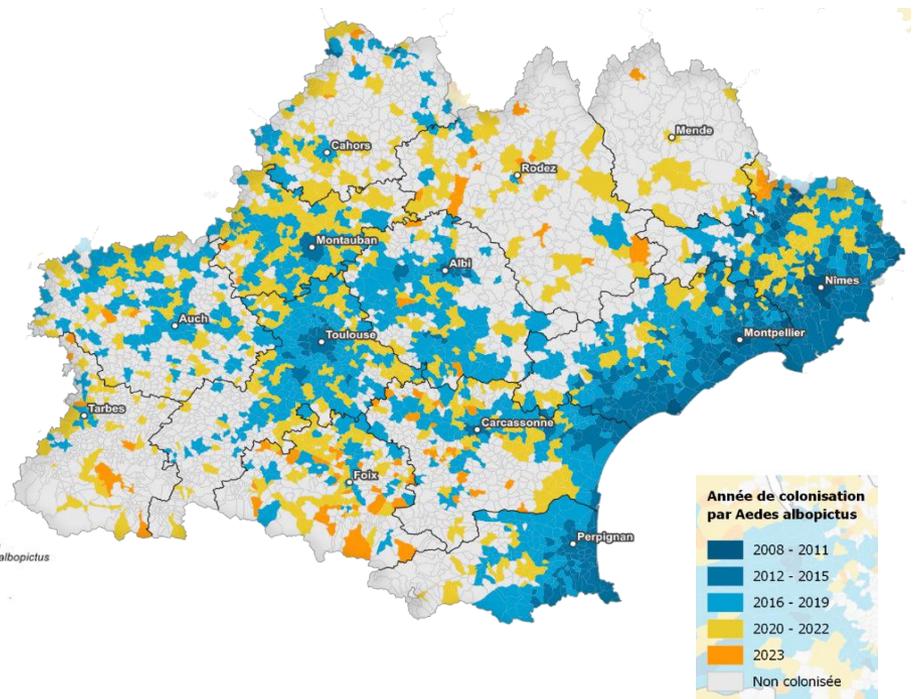
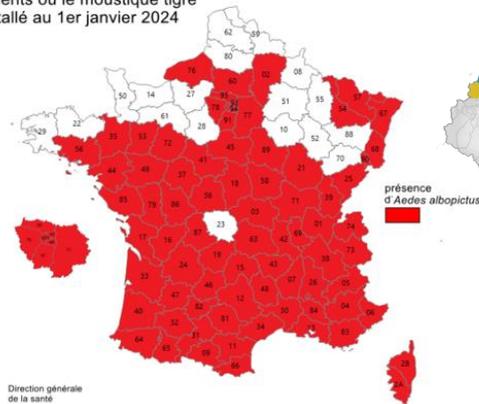
env. 150-300 œufs
pondus par
moustique

Le moustique tigre en Europe, France et Occitanie



En expansion depuis 2004 en France

France Métropolitaine
Départements où le moustique tigre est installé au 1er janvier 2024



En Occitanie : tous les départements sont colonisés

78 départements colonisés



Les actions de lutte

Depuis 2020 : Nouvelle réglementation

Émergence des vecteurs et des arboviroses en France -> Décret 258 du 29/03/2019 :

➔ ARS au cœur du dispositif de lutte contre les maladies:

1. Définit les stratégies de surveillance, d'intervention autour des cas, de la réponse aux épidémies et de mobilisation sociale
2. Finance et contrôle les missions de surveillance entomologique et d'intervention autour des cas
3. Intervient rapidement autour des malades

⇒ Aucune intervention de lutte contre la nuisance

➔ **Rôles confortés des maires** dans la lutte contre les nuisances de moustiques : information de sa population, programme de contrôle de l'espace public, lutte mécanique/piégeages, mesures de prévention dans les bâtiments publics, aménagement défavorable aux moustiques, ...

1 signal = des interventions de terrain systematiques

En moins de 72 h après le signal :

- ➊ Prospection sur 150 m de chaque site fréquenté par le cas avec élimination des gîtes
- ➋ Sensibilisation des personnes sur les gestes de protection + réaction si symptômes
- ➌ Information des acteurs : Maire, apiculteurs, agriculteurs
- ➍ Préparation des actions : choix des outils de lutte, libre accès au site, choix du parcours de traitement, distribution des avis de démoustication...
- ➎ Traitement insecticide nocturne (*deltamethrine*)



Comment agir ?



Comment agir ?

DEVANT UN MALADE :

OBJECTIF = EVITER LES PIQUES

avec cumul de tous les outils disponibles :

- Répulsifs : à voir avec son pharmacien
- Moustiquaires
- Vêtements clairs moins attractifs
- Tortillons fumigènes en extérieur :
ne tuent pas les moustiques, c'est la fumée qui les éloigne
- Matériaux imprégnés : rideaux, tapis, vêtements
- Pièges à moustiques : efficacité moyenne quel que soit le prix !
- Ventilation forcée et climatisation
- Diffuseurs thermiques/mécaniques (huiles essentielles insecticides)
- Bombes aérosols : efficacité limitée + toxicité



→ Aucune lutte biologique efficace seule :

- Aucun prédateur spécifique connu (oiseau, insecte, araignée, reptile, poisson)
- Parasites/parasitoïdes de moustique
- Plantes carnivores, plantes répulsives
- ‘Maladies de moustiques’ (virus, champignons)

→ Biodiversité contribue à limiter sa densité



Ce qui ne marche pas :

La 'Black list' à éviter :

- bracelet anti-moustiques
- huiles essentielles
- appli de téléphone anti moustique
- appareils à ultrasons
- appareils à lumière bleue
- usages des insecticides
- vitamine B1, homéopathie, papier autocollant...



Des questions ?



Des informations sur : signalement-moustique.anses.fr

Merci à tous pour votre participation

**Les supports seront mis en ligne
sur le site de l'ARS Occitanie dans les prochains jours**

